

*Les lettres d'actualité – Italie*

# *Regards sur l'économie italienne*

*La lettre économique et financière  
18 février 2021*

## **SOMMAIRE**

---

### **POLITIQUE NATIONALE**

- *Mario Draghi, président du conseil des ministres*

### **CONJONCTURE**

- *La récession italienne a été moins importante que prévu en 2020 à -8,8%*
- *En décembre, le commerce extérieur italien ralentit légèrement*
- *La production industrielle poursuit sa baisse en décembre*
- *2020, la pire année pour le commerce de détail depuis 10 ans*
- *La reprise économique en 2021 sera lente et dépendra de l'évolution de la situation sanitaire*

### **POLITIQUES SOCIALES ET EMPLOI**

- *Les nécessaires politiques actives de l'emploi*
- *Premières mesures de soutien aux jeunes en loi de finances*
- *115 000 entreprises en risque d'insolvabilité d'ici la fin 2021, 330 000 emplois menacés*

### **QUESTIONS EUROPEENNES**

- *L'Italie reçoit une nouvelle aide de 4,45 Md€ de la Commission pour lutter contre les risques du chômage*

### **ACTUALITE ECONOMIQUE SECTORIELLE**

- *La réouverture des stations de ski a été de nouveau reportée*
- *L'administration affiche un retard sur la transition numérique*
- *Les salariés des plateformes, des travailleurs autonomes ou des salariés ?*

## LE TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE

Indicateurs macro					
	Valeur	Date valeur		Valeur	Date valeur
Estimation de croissance PIB	-2,00%	T4 2020	Exportations (en g.a)	-10,80%	1er janv-31 nov.
Inflation IPCH (g.a.)	0,50%	Janv.2021	Importations (en g.a)	-13,7	1er janv-31 nov.
Inflation sous-jacente IPCH (g.a.)	0,70%	Janv.2021	<b>Emploi</b>		
Production industrielle (g.a.)	-0,20%	Déc. 2020	Taux de chômage	9,00%	Déc. 2020
Production dans les constructions	1,70%	Nov. 2020	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	29,70%	Déc. 2020

Source : données ISTAT

## POLITIQUE NATIONALE

**Mario Draghi, président du conseil des ministres**

Mario Draghi a été appelé par le président de la République à former le nouveau gouvernement de l'Italie. Le nouveau président du conseil des ministres Mario Draghi et son gouvernement constitué de 23 ministres se sont installés le 14 février. D'ancien directeur général du Trésor (1991-2001) à président de la BCE (2011-2019), en passant par le poste de gouverneur de la Banque d'Italie (2006-2011), Mario Draghi a su démontrer sa compétence jusqu'au palais Chigi, alliant technicité et stratégie. Reconnu comme l'Italien qui a sauvé l'Europe avec son célèbre « *whatever it takes* » en 2012, il est attendu comme l'Européen qui sauvera l'Italie face à la plus grave crise économique de son histoire depuis la Seconde guerre mondiale.

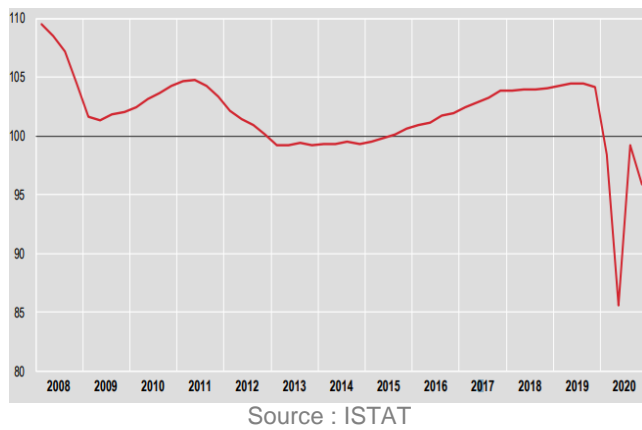
Pendant la crise des dettes souveraines, il a maintes fois rappelé la nécessité de politiques et de réformes pro-croissance, afin de réduire la dette de la manière la plus vertueuse qui soit, par l'augmentation du PIB. Mario Draghi a également toujours encouragé la mise en place de réformes structurelles auprès des gouvernements. Avec 209 Md€ de fonds européens, il se trouvera face au choix de compléter le plan national de relance et de mettre en œuvre les réformes nécessaires à l'Italie, mentionnées par la Commission, afin de la rendre plus efficace, inclusive et résiliente. Parmi ses priorités figurent la santé, l'éducation, l'emploi, la transition écologique et l'innovation.

Défenseur de la révision du pacte de stabilité et de croissance depuis le début des débats, il sera au lancement même du processus de réflexion, prévu au printemps prochain par la Commission, et qui pourrait aboutir à la réécriture des règles budgétaires.

## CONJONCTURE

**La récession italienne a été moins importante que prévu en 2020 à -8,8%**

L'[ISTAT](#) estime désormais que le PIB italien a baissé de 8,8% en 2020 (8,9% corrigé des effets de calendrier), moins que la récession anticipée et légèrement moins que les prévisions gouvernementales (-9%) malgré un quatrième trimestre à -2% par rapport au troisième trimestre 2020. L'économie italienne a davantage souffert en 2020 que la moyenne de l'Union européenne (-6,4%) et que la zone euro (-6,8%), plus que la France (-8,3%), mais se trouve dans une meilleure situation que l'Espagne (-11%) et le Royaume-Uni (-10%).

**PIB italien, indice concaténé (Base 100 = 2015)**

L'Italie a été le premier pays européen qui a imposé un *lockdown* à cause de la Covid-19. Les pertes sont conséquentes dans le tourisme, qui représente 13,4% du PIB italien en 2019 pour les activités liées directement ou indirectement à cette industrie selon la Banque d'Italie.

La récession a été contenue par la résilience de l'industrie, tant sur la production qui a moins reculé que le PIB (-4,6% de novembre 2019 à novembre 2020), que sur les commandes, en forte hausse (+5,3% sur la même période).

**En décembre, le commerce extérieur italien ralentit légèrement**

Après la croissance mensuelle de novembre (+4% pour les exportations et +3,3% pour les importations), le commerce extérieur de l'Italie s'affiche en baisse en décembre selon l'[Istat](#), tant pour les exportations (-3,8% à 432,4 Md€) que pour les importations (-1,1% à 398,9 Md€). La contraction de l'export concerne aussi bien les ventes vers le marché UE (-3,7%) qu'en dehors de l'UE (-3,9%). En revanche, les exportations augmentent de 3,3%, en glissement annuel (par rapport à décembre 2019) grâce à la croissance des ventes de métaux de base et produits métalliques (+21,8%), des moyens de transport (+28,5%), des produits alimentaires, boissons et tabac (+7,8%) et des automobiles (+11%).

Sur l'année entière 2020, le commerce extérieur italien résiste mais n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise. Les exportations sont inférieures de 10,3% à leur niveau de 2019 (à 432,4 Md€ contre 482,1 Md€), notamment en raison de la baisse des ventes de machines et appareils (-12,6%), des produits pétroliers raffinés (-42,1%) et des articles en cuir hors vêtements (-20,8%). Les importations accusent une contraction de 13,2% (à 368,9 Md€ contre 425,1 Md€). Le solde commercial s'améliore, passant à +63,5 Md€ (contre 56,9 Md€ en 2019).

**La production industrielle poursuit sa baisse en décembre**

Après -1,4% en novembre, la [production industrielle](#) a enregistré un moindre recul en décembre avec -0,2% selon l'Istat. Les évolutions sont variables selon les secteurs : alors que l'énergie (+1,8%) et les biens intermédiaires (+1,0%) ont connu une hausse, les biens d'équipement (-0,8%) et les biens de consommation (-0,3%) se sont contractés. Par rapport à décembre 2019, la production industrielle diminue de 2% (avec 21 jours ouvrés contre 20 jours en décembre 2019). Seule la production de biens intermédiaires croît (+4,1% g.a), alors que les autres segments s'orientent à la baisse, avec une chute prononcée pour les biens de consommation (-9,8% g.a) et dans une moindre mesure pour les biens d'équipement (-2,1%) et l'énergie (-0,7%). Sur l'année pleine, la production industrielle s'est contractée de 11,4% en 2020 suite à la crise Covid et aux mesures restrictives. Il s'agit de la deuxième baisse la plus forte enregistrée en Italie, après celle de la crise de 2009 (-18,8%), où la production industrielle avait reculé de 1%.

**2020, la pire année pour le commerce de détail depuis 10 ans**

Le mois de décembre marque une légère amélioration avec +2,5% de ventes au détail (en volume et en valeur) par rapport à novembre. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, 2020 a été la pire de la décennie pour les ventes au détail, d'après l'[Istat](#). Le commerce de détail enregistre une baisse de 5,4% (par rapport à 2019), avec une forte contraction notamment pour le secteur non alimentaire (-12,2%) et une explosion parallèle des ventes en ligne (+34,6%). Les ventes de détail dans les hypermarchés chutent (-2,1% en g.a), alors que celles des magasins *discount* d'alimentation bondissent (+15,7%).

Le principal syndicat agricole (*Coldiretti*) souligne la croissance des dépenses d'alimentation *low-cost*, alors que la confédération des commerces (*Confcommercio*) relève la forte contraction des dépenses non alimentaires en raison des mesures restrictives (de « *stop and go* »).

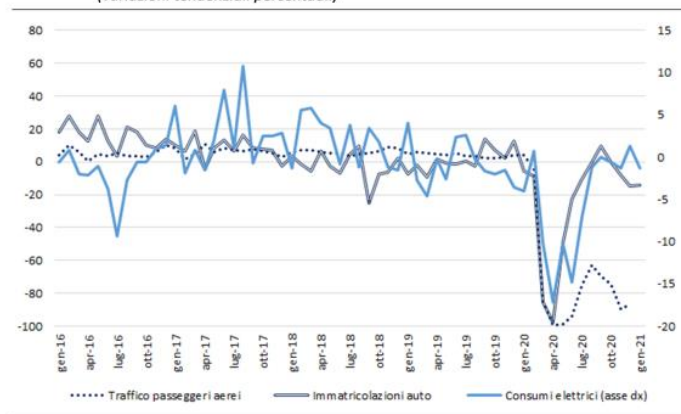
Le [Consiglio nazionale dei Dottori Commercialisti](#) (Conseil national des experts-comptables) estime que la pandémie a coûté 5 420 € à chaque Italien, répartis entre une perte moyenne de 2 371 € de PIB/habitant et une hausse moyenne de 3 049 € de dette publique/habitant.

## La reprise économique en 2021 sera lente et dépendra de l'évolution de la situation sanitaire

L'évolution de la pandémie et le succès des campagnes de vaccination conditionneront l'intensité de la reprise économique de l'Italie, indique l'UpB qui prévoit un PIB à +4,3% en 2021 (contre 6% pour le gouvernement). La croissance devrait repartir au printemps, sous l'effet d'un allègement graduel des mesures restrictives et de l'effet expansif de la loi de finances et des fonds européens. En intégrant les effets du plan de relance, la croissance serait de +3,7% en 2022. La 2<sup>ème</sup> vague épidémique a entraîné une contraction du PIB italien au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 (-2%) supérieure à celle de la zone euro (-0,7%). Les impacts ont été variables d'après les indicateurs de l'activité économique : alors que la consommation d'électricité est restée globalement stable (avant de baisser en janvier), les immatriculations automobiles ont enregistré une nette baisse (env. -5%) et le trafic aérien s'est sensiblement contracté (env. -17%, comme au printemps dernier).

L'UpB souligne enfin que le cadre macroéconomique italien reste soumis à des risques baissiers importants (liés au déploiement des vaccins, aux tensions commerciales Etats-Unis – Chine et à la mise en œuvre du plan de relance). La Commission, dans ses prévisions d'hiver (qui n'incluent pas les effets du plan de relance), prévoit une croissance de 3,4% en 2021 et 3,5% en 2022, sous la moyenne européenne de 3,8% pour chacune de ces deux années. Contrairement aux autres grands Etats, l'Italie pourrait ne pas retrouver son niveau pré-crise Covid en 2022, mais plutôt en 2023. Le plan de relance italien pourrait toutefois avoir un effet accélérateur sur la reprise.

Fig. 3 – Indicatori tempestivi dell'attività economica (variazioni tendenziali percentuali)



Fonte: Assaeroporti, ANFIA e Terna.

## POLITIQUES SOCIALES ET EMPLOI

### Les nécessaires politiques actives de l'emploi

Le vice-président de la *Confindustria* pour le travail, Maurizio Stirpe, appelle à une rapide réforme des amortisseurs sociaux. Le gel des licenciements décidé par le gouvernement a permis de limiter les pertes d'emplois à 450 000 (Banque d'Italie). Son expiration le 31 mars prochain invite à se concentrer sur l'accompagnement des travailleurs vers le retour à l'emploi. M. Stirpe propose de maintenir le gel des licenciements accompagné du chômage partiel gratuit, du versement de subventions compensatrices et du report des charges sociales et fiscales aux seules entreprises dont l'activité serait suspendue en raison des mesures restrictives imposées par l'Etat. *A contrario*, les entreprises dont l'activité se poursuit devraient pouvoir librement se repositionner sur le marché, se restructurer et recruter de nouvelles compétences. La loi de finances 2021 prévoit 267 M€ pour financer l'aide au retour à l'emploi aux bénéficiaires de l'indemnité de chômage mensuelle. Au-delà de son montant jugé insuffisant, M. Stirpe estime que l'aide devrait être universelle et plus opérationnelle par un renforcement de l'efficacité des centres publics pour l'emploi (Cpi), notamment par rapport aux agences privées pour le travail (Apl). Au-delà, d'autres réformes sont attendues pour relancer l'emploi parmi lesquelles les réformes du revenu de citoyenneté, de la poursuite de la réduction du coin fiscal et de la formation professionnelle.

## Premières mesures de soutien aux jeunes en loi de finances

Parmi les grandes priorités transversales pour la relance de l'Italie figure l'attention portée aux jeunes. Si la majorité des mesures attendues devraient trouver leur place dans le PNRR, la [loi de finances](#) pour 2021 a d'ores et déjà prolongé et renforcé certains dispositifs. Afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail, le gouvernement a reconduit l'exonération, pendant 3 ans, des cotisations patronales en cas d'embauche en CDI de jeunes salariés jusqu'à 35 ans, étendue à 4 ans pour les recrutements dans huit régions méridionales. Le dispositif « *Resto al Sud* » pour le soutien à la création d'entreprises par de jeunes entrepreneurs a été renforcé, et le fonds social pour l'emploi et la formation refinancé. La formation des jeunes est également priorisée par la hausse du fonds pour la formation et la réduction des inégalités, le soutien à l'apprentissage ou encore la formation numérique. Enfin, sont également prévues plus de ressources pour la réduction des frais universitaires, la délivrance des bourses d'études et l'aide au logement pour les plus démunis (ISEE inférieur ou égal à 20 000€), de même que des actions en faveur des étudiants handicapés. La jeunesse est une des priorités du futur gouvernement, à l'heure où Mario Draghi déclare porter un regard attentif sur l'emploi et l'avenir des jeunes générations.

## 115 000 entreprises en risque d'insolvabilité d'ici la fin 2021, 330 000 emplois menacés

D'après l'agence de notation [Cerved](#), le risque de crédit des sociétés non financières devrait s'accroître encore. Le risque d'insolvabilité devrait augmenter à 6% à la fin 2021 (contre 5,1% fin 2020). Depuis l'irruption de la crise Covid en février 2020, le taux de risque de crédit s'est accru de 34%. Les activités les plus exposées sont le tourisme, le bâtiment et la restauration (avec des pertes de chiffres d'affaires supérieures à 40 points), alors que la pharmacie, l'alimentaire et l'électronique devraient résister et retrouver rapidement leur niveau pré-crise. Outre des disparités sectorielles, [Cerved](#) anticipe des écarts territoriaux : le taux atteindrait un pic au Sud et dans les îles (entre 7,3% et 7,5%), contre des valeurs nettement plus basses au Nord (entre 5,5% et 5,7%). Enfin, le risque varie selon la taille de l'entreprise : il serait de 8,6% pour les microentreprises et près de trois fois moindre pour les grandes (à 2,9%). Ces prévisions reposent sur l'hypothèse du succès de la campagne de vaccinations, de l'atteinte de l'immunité de groupe d'ici le 3<sup>ème</sup> trimestre et sur un taux de croissance de 3,5% en 2021.

### QUESTIONS EUROPEENNES

#### L'Italie reçoit 4,45 Md€ de la Commission pour lutter contre les risques du chômage

Dans le cadre du plan d'assistance financière [SURE](#) mis en place par l'Union européenne pour atténuer les risques de chômage, le commissaire Paolo Gentiloni a annoncé, le 2 février, avoir versé 4,45 Md€ (sur la tranche de 14 Md€) à l'Italie pour atténuer les effets de la crise Covid-19 sur l'emploi. L'Italie sera le principal bénéficiaire de ces prêts européens : elle recevra 27,4 Md€ d'ici 2022 sur un total de 90,3 Md€, devant l'Espagne (21,3 Md€) et la Pologne (11,2 Md€). Ces prêts doivent servir à financer les dispositifs nationaux directement liés à la protection de l'emploi (par exemple les mesures de chômage partiel) et à la prise en charge des travailleurs licenciés.

### ACTUALITE ECONOMIQUE SECTORIELLE

#### La réouverture des stations de ski de nouveau reportée

Par un [arrêté](#) en date du 14 février 2021, le ministre de la santé a prolongé jusqu'au 5 mars (date d'expiration des mesures restrictives nationales prévues dans le décret du 14 janvier 2021) la fermeture des stations de ski. Ces stations auraient dû rouvrir le jour suivant, dans les régions « jaune », à risque épidémiologique modéré, à condition de respecter un nouveau et strict protocole de sécurité sanitaire du Comité technique et scientifique (CTS). La mesure est justifiée par les données épidémiologiques communiquées le 12 février par l'Institut supérieur de la santé, qui attestent « la présence sur le territoire du variant britannique caractérisé par une transmission plus importante » et représentant en moyenne 17,8% des nouvelles contaminations.

Selon [Dermoskopica](#), institut de recherche économique opérant pour des organismes publics et privés, le *lockdown* du tourisme d'hiver a engendré, sur la période décembre 2020 – mars 2021, une perte des arrivées touristiques de 12,4 millions. Cela se traduit par une baisse du chiffre d'affaires de 9,7 Md€, dont 86,2% (8,3 Md€) dans les régions du Trentin-Haut-Adige (3,2 Md€), Piémont (2 Md€),

Val d'Aoste (1,3 Md€), Lombardie (1,1 Md€) et Vénétie (886 M€). Si le secteur des sports d'hiver est durement touché par la crise, l'Italie a pu néanmoins organiser les championnats du monde de ski alpin à Cortina d'Ampezzo. Malgré l'absence totale de public, la « Reine des Dolomites » peut compter sur un chiffre d'affaires de 50 M€ grâce à des investissements publics et privés qui s'élèvent à 415 M€.

### L'administration est en retard sur la transition numérique

D'ici le [28 février 2021](#), l'administration devra garantir l'accès numérique à tous les services publics via le système public d'identité numérique (SPID) ou par la carte d'identité électronique (CIE)<sup>1</sup>, ou depuis les smartphones via l'application « IO ». En raison de l'urgence sanitaire, l'utilisation de ces systèmes a connu une forte croissance grâce aux mesures gouvernementales de soutien économique (les indemnités de soutien au revenu, le bonus *baby sitting* et collaborateurs domestiques, le chèque vacances, le bonus vélos pour citer quelques exemples). On compte désormais plus de [17,1 millions](#) d'identités actives contre 5,6 millions en janvier 2020, tandis que les CIE activées sont passées de 13 millions à plus de [19 millions](#). Cependant, l'administration progresse lentement dans le processus de numérisation : les services publics qui permettent l'accès en ligne via Spid sont, à ce stade, seulement 6 061 (23 000 au total), ceux qui utilisent l'accès via CIE sont au nombre de 42. Selon l'Observatoire de l'agenda numérique de l'institut polytechnique de Milan, de 2016 à 2019, l'administration a dépensé 7,5 M€ pour activer les services via Spid. Le ministère de l'innovation a alloué [50 M€](#) supplémentaires afin d'accélérer la transition numérique de l'administration.

### Les livreurs : des travailleurs indépendants ou des salariés ?

La société de livraison de plats à domicile, *Just Eat*, a annoncé le recrutement des livreurs en tant que salariés, selon le modèle de livraison à domicile « Scoober » à partir de mars 2021. Cet encadrement leur permettra d'accéder aux droits à congés et à la couverture maladie. La rémunération sera basée sur un salaire horaire (une moyenne de 9 euros environ) auquel pourrait s'ajouter un bonus supplémentaire lié au nombre de livraisons effectuées. Des dispositifs personnels de sécurité, des vêtements et un sac à dos de la marque *Just Eat*, ainsi qu'une formation spécifique, seront fournis par l'entreprise. Alors que *Just Eat* recrutera des livreurs en tant que salariés, le Tribunal du travail de Florence a décidé (sentence n° 2425 du 9 février 2021) que les livreurs de plateformes doivent rester des travailleurs autonomes. En rejetant les contestations des principaux syndicats italiens sur la légitimité de la convention collective nationale signée (en septembre 2020) entre Assodelivery et le syndicat minoritaire UGL, le juge a établi que les *riders* "sont des travailleurs indépendants car ils peuvent décider si et quand travailler, sans avoir à se justifier". Dans un contexte où plusieurs types d'accords sont mis en place et où des sentences se succèdent, le chemin vers un alignement des droits des livreurs est encore loin !

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et le développement durable: « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright  
Photo en première page : © Editions internationales du Patrimoine  
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional (adresser les demandes à [rome@dgtresor.gouv.fr](mailto:rome@dgtresor.gouv.fr)). ©

Clause de non-responsabilité  
Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome  
Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.  
Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48  
ROME 00186  
ITALIE  
Redigé par : Marie-Céline Favier, Federica Mercanti et Augustin Vigin  
Coordonnée par : Federica Mercanti  
Revue par : Laura Torrebruno

**TRÉSOR** et Service économique régional  
DIRECTION GÉNÉRALE

<sup>1</sup> L'utilisation de différentes informations d'identification reste valable jusqu'à leur propre date d'expiration et au plus tard le 30 septembre 2021. Grâce au SPID et à la CIE les différentes procédures seront accélérées et sécurisées : le citoyen pourra s'identifier à distance sans plus le besoin de joindre son propre document d'identité. Cela permettra aussi à l'administration de réaliser des économies car les différents services publics ne devront plus gérer les divers systèmes de délivrance et gestion des identités.